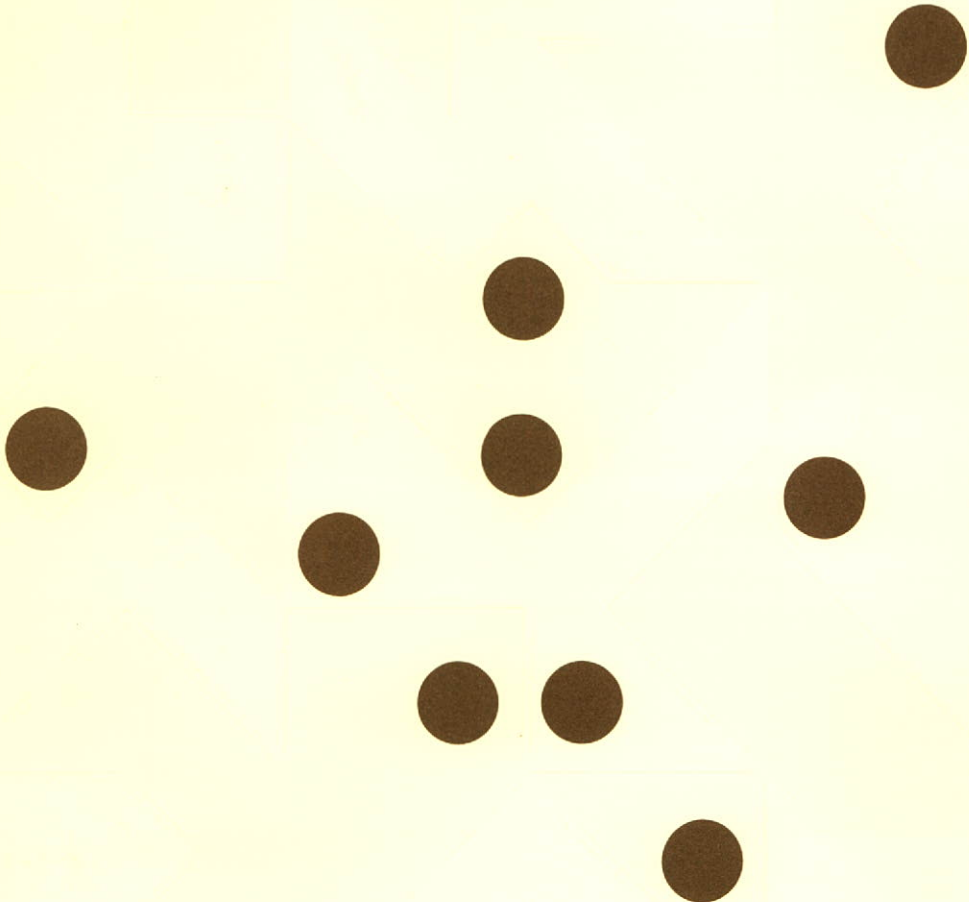


C



MANAGEMENT  
LIBRARY  
APR 27 1973  
MCGILL UNIVERSITY

# RAPPORT ANNUEL 1972

## L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS









***“Il n’est de richesses  
que d’hommes.”***

#### **Principes philosophiques de L’Assurance-Vie Desjardins**

L’Assurance-Vie Desjardins adhère aux valeurs sociales de son milieu. Fondée par les Caisses populaires et issue du peuple francophone du Québec, elle leur est identifiée non seulement par son origine, mais aussi par ses aspirations et ses préoccupations fondamentales. A cette fin, elle oriente à dessein son activité économique et sociale en fonction des besoins des milieux populaires et de la société francophone.

L’Assurance-Vie Desjardins croit en la primauté de la personne humaine; elle concourt à la réalisation des objectifs du Mouvement coopératif et, en particulier, à ceux du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

#### **Objectifs généraux**

Fournir un service de nature économique qui procure de la sécurité financière aux individus, aux familles et aux groupes.

Ouvrer en vue du meilleur intérêt de ses membres, de ses employés et de la collectivité canadienne-française.

Contribuer à l’essor et au développement du Mouvement coopératif et, en particulier, du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

- † VICTOR FALARDEAU  
Hull  
président du conseil
- \* OSCAR MERCURE, c.a.  
Lévis  
président et directeur général
- \* WILLIE DESCHÈNES  
Kénogami  
1er vice-président
- \* GUY BERNIER  
Montréal  
2e vice-président
- \* MAURICE PERREAULT  
Amos
- \* ÉMILE GIRARDIN  
Montréal
- † JEAN-JACQUES CARON  
Trois-Rivières
- \* JACQUES DE BILLY, c.r.  
Québec
- \* JEAN-PAUL BERNIER  
Granby
- \* HILAIRE BÉLIVEAU  
Sherbrooke
- \* LOUIS-A. DESROCHERS, avocat  
Edmonton
- \* MAURICE DEMAY, m.d.  
Régina
- \* MARCEL NANTEL, m.d.  
Montréal
- † JEAN-MARIE OUELLET  
Sainte-Foy
- \* ALBERT LAJOIE  
Joliette
- \* MARCEL COUTURE, c.a.  
Ottawa
- \* GÉRARD ROUSSEL  
Bic
- \* OLIVA DUGAS  
Caplan

## DIRECTION ET CADRES SUPÉRIEURS

- \* OSCAR MERCURE, c.a.  
président et directeur général
- Secrétariat**
- \* MICHEL ST-CYR, m.s.s.  
secrétaire et surintendant  
des services auxiliaires
- Contentieux**
- \* GAÉTAN CANTIN, II.I.  
directeur
- Relations publiques**
- \* ROLAND LELIÈVRE, acc. S.C.R.P.  
directeur
- HERVÉ HUDON, b.s.a.  
agent de liaison
- Actuariat**
- \* LOUIS-R. LABRECQUE, f.s.a.  
actuaire
- CAMILLE FORTIER, a.s.a.  
surintendant de l'administration et de  
la recherche – assurance individuelle
- JEAN-CLAUDE BOURGAULT, a.s.a.  
sous actuaire – assurance collective  
et régimes supplémentaires de rentes
- JEAN-B. PICARD  
surintendant adjoint à l'administration –  
assurance collective
- CLÉMENT-M. THIVIERGE, m.d.  
directeur médical

- Ventes**
- \* JEAN-JACQUES TREMBLAY, d.ph.  
directeur
- ANDRÉ FERRAGNE, a.v.a.  
surintendant,  
assurances individuelles
- JEAN MARMET  
surintendant, assurances et  
rentes collectives
- JACQUES MARTIN  
surintendant adjoint,  
assurances individuelles
- CLAUDE BEAUCHAMP, a.v.a.  
surintendant adjoint,  
assurances individuelles
- Assurances aux caisses**
- \* RENÉ MASSICOTTE, f.s.a.  
directeur
- MICHEL LABRÈQUE, adm.a.  
adjoint
- Trésorerie**
- \* EDMOND PELCHAT, c.a.  
trésorier et contrôleur
- JEAN-LOUIS GARANT, r.i.a.  
chef comptable
- Organisation et informatique**
- \* GASTON LAUZIER, b. sc. (math.)  
directeur
- GILBERT BELLEAU, a.s.a.  
adjoint, informatique
- YVON CLÉMENT  
adjoint, organisation
- Personnel**
- \* JEAN-CLAUDE BEAULIEU, c.r.i.  
directeur
- MIREILLE DOUVILLE  
adjointe

\* membres du Conseil de la régie interne

\* représentant les assurés  
† représentant les Caisses populaires





## 24e exercice

### RAPPORT de la DIRECTION à l'assemblée générale annuelle

"Il n'est de richesses  
que d'hommes".

Ce vieil adage du XVIe siècle s'applique on ne peut mieux à toute entreprise coopérative dont les objectifs demeurent axés sur la satisfaction même des besoins et des aspirations des hommes qui en sont membres.

Qui plus est, l'esprit de cette pensée correspond en tous points à notre philosophie institutionnelle qui vise à l'épanouissement et à la mise en valeur des ressources humaines de l'entreprise, au service même du mieux-être et de l'intérêt de nos assurés.

C'est pourquoi ce 24e rapport d'exercice ne se bornera pas qu'à des synthèses de chiffres. Il se voudra d'abord et avant tout la somme des accomplissements 1972 de tous nos collaborateurs, mandatés par les délégués de nos assurés au cours des assemblées annuelles, pour poursuivre et parfaire l'oeuvre commencée par nos devanciers il y a déjà 24 ans.

Le présent rapport d'exercice aura été de plus marqué par des changements majeurs dans la direction de l'entreprise. En effet, si la Fédération des Caisses populaires s'est enrichie en avril dernier du potentiel d'un homme du calibre de son nouveau président, M. Alfred Rouleau, L'Assurance-Vie Desjardins aura été appelée à en payer le lourd tribut. On ne perd pas un homme de la qualité de M. Rouleau, qui avait bâti notre entreprise depuis ses tous débuts,

sans qu'un tel sacrifice soit consenti en fonction du plus grand bien de la famille des Caisses et des institutions Desjardins. Nous de L'Assurance-Vie Desjardins devons à cet homme un hommage particulier pour tout ce qu'il a fait avec nous et tout ce qu'il aura laissé chez nous.

C'est une lourde succession pour celui que les administrateurs ont désigné à la présidence de l'entreprise en mai dernier. Cette nouvelle responsabilité, je l'assume toutefois avec confiance, comptant beaucoup sur l'expérience et les exemples du passé, mais comptant également sur la qualité et la variété des ressources humaines que constituent les administrateurs, les cadres et tous les collaborateurs de L'Assurance-Vie Desjardins au service de nos assurés.

Il nous faut souligner le départ de l'un de nos administrateurs, M. Adrien Bernard, qui nous a laissés en octobre dernier, pour se conformer aux nouveaux règlements de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins. Ses collègues administrateurs le remercient de sa précieuse collaboration pendant ces 11 dernières années.

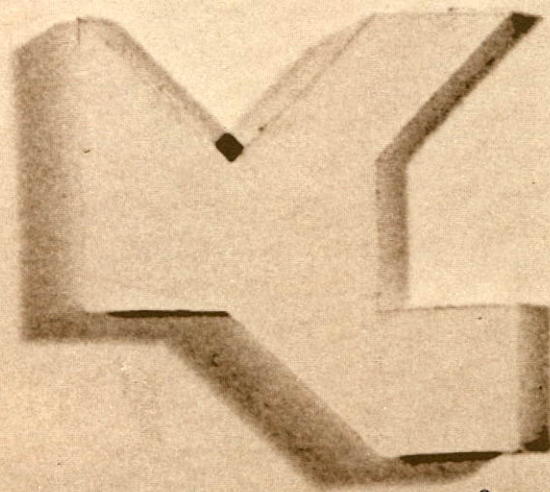
D'autre part, il nous fait plaisir d'annoncer la nomination de M. Oliva Dugas, administrateur de l'Union régionale de Gaspé, à notre Conseil d'administration.

Ce 24e exercice va nous fournir l'occasion de faire le survol de courants d'évolution majeurs qui se sont manifestés dans le domaine de l'assurance-vie, à l'intérieur même du Mouvement des Caisses populaires Desjardins, au niveau des relations institutionnelles des deux entreprises d'assurance-vie du Mouvement et enfin, des points saillants des réalisations et initiatives 1972 de L'Assurance-Vie Desjardins.

Nous avons donc le sentiment, en amorçant ce rapport d'exercice, que l'année écoulée aura été généralement marquée d'un dynamisme particulier.

Et cela augure bien pour celle qui commence et qui sera caractérisée par notre 25e anniversaire. Nous voulons associer, par diverses activités, le plus de gens possible à cette étape importante de l'histoire de l'entreprise d'assurance-vie que les Caisses ont voulu se donner en 1948.

Nous souhaitons ardemment que la confiance et les investissements des promoteurs, de leurs continuateurs, de nos assurés et du public de chez nous, trouveront alors à la fois leur récompense et la preuve de la rentabilité de la philosophie coopérative dans notre secteur d'activités.





## SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

### Les revenus

Les revenus globaux de l'entreprise pour 1972 ont été de \$ 47,735,876 représentant une augmentation de 23% sur 1971, soit \$ 8,892,395.

Les primes, selon les secteurs d'opérations, se répartissent comme suit:

- assurances et rentes individuelles \$ 8,405,547, soit une augmentation de 11%,
- assurances collectives \$ 8,223,868, une augmentation de 34%,
- assurance-vie prêt et invalidité \$ 12,212,370, une augmentation de 29%,
- assurance-vie épargne et capital social \$ 7,493,709, une augmentation de 21%.

Les contributions pour rentes de retraite investies dans les fonds généraux s'établissent à \$ 589,703.

Il est à noter toutefois que les contributions aux régimes de rentes sont maintenant investies, dans une très forte proportion, dans les fonds séparés.

Les revenus de ces fonds séparés feront l'objet de considérations particulières plus loin.

Nos revenus nets de placements sont de \$ 3,901,263 accusant une augmentation de 14%.

Le rendement net de l'actif global se situe à 6.68% et représente un taux qui se compare avantageusement avec celui de l'ensemble des compagnies d'assurance-vie.

### Les attributions

Le poste le plus important de nos déboursés est évidemment celui des prestations que nous avons versées à nos assurés ou à leurs ayants droit. Ces sommes s'établissent à \$ 22,706,769, représentant 61% des primes perçues, et sont supérieures de 23% à celles de 1971.

L'on constatera qu'en raison même du volume de nos contrats avec les Caisses d'épargne et de crédit, les prestations payées en vertu de nos contrats d'assurance prêt et épargne dominant toujours avec \$ 13,500,043, soit une augmentation de 11%.

Depuis 1954, année de l'instauration de ces régimes, nous avons retourné aux membres des Caisses assurées, ou à leurs ayants droit, plus de \$ 87,500,000 sous forme de prestations, dont \$ 56,000,000 au secteur de l'assurance-vie prêt et invalidité et \$ 31,500,000 à celui de l'assurance-vie épargne et capital social.

Les ristournes ou dividendes aux assurés s'établissent à \$ 3,587,115, soit 10% des primes perçues. L'augmentation à ce poste est de 26%.

De cette somme, \$ 1,166,176 sont retournés en ristournes pour l'assurance-vie prêt et invalidité selon le barème établi, soit 100% de 75% des primes, moins les prestations, sur la base des 5 dernières années, et \$ 1,638,851 pour l'assurance-vie épargne et capital social selon le barème de 100% de 82.5% des primes, moins les prestations, sur la base des 2 dernières années. L'on notera que pour l'assurance-vie épargne et capital social, le pourcentage a été augmenté de 2.5%.

Au secteur de l'assurance individuelle, nos assurés ont bénéficié de \$ 546,300 en dividendes, ce qui représente une augmentation de 32%.

Malgré une augmentation générale de l'indice des prix de 5% en 1972, nous devons souligner que grâce à un souci constant d'efficacité et de rentabilité manifesté par tout notre personnel, nos frais généraux n'ont augmenté que de 2% pour se situer à \$ 4,500,468.

Assujettie depuis quelques années aux dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu, L'Assurance-Vie Desjardins a dû affecter une somme de \$ 108,413 à cette fin. Et cela en plus de la taxe de 2% que nous payons toujours sur les primes perçues.

Après avoir établi les provisions pour la réserve mathématique et avoir payé les prestations, les impôts, les dividendes et les frais d'administration, il reste une somme de \$ 598,526 que le Conseil d'administration propose de répartir ainsi:

\$ 34,271 aux intérêts attribués au fonds de réserve,  
\$ 285,000 à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements,  
\$ 279,255 au surplus non attribué.



## BILAN

Du sommaire des opérations, passons maintenant à l'étude du bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre dernier.

### L'Actif

L'actif de l'entreprise a connu une fois de plus une progression très forte accusant une augmentation de \$ 16,482,418, soit 23%, pour se situer à \$ 89,222,811. Ce taux de croissance est nettement supérieur à l'augmentation moyenne de l'actif des compagnies d'assurance-vie, qui varie normalement entre 5% et 9%.

Il est intéressant de noter qu'il nous a fallu près de 15 années à nos débuts pour accumuler un actif correspondant à la seule augmentation de l'année 72.

Le poste le plus important de l'actif est celui des prêts hypothécaires qui totalisent \$ 24,342,160, soit à peu de chose près le même montant qu'à la fin de 71.

Nous avons consenti en 1972 des prêts sur valeur immobilière, dont la grande majorité à l'habitation, au montant de \$ 5,028,427: \$ 2,315,326 l'ont été dans les fonds généraux tandis que \$ 2,713,101 ont été investis dans un nouveau fonds séparé constitué d'hypothèques.

Si nous n'avons pas fait plus en 1972 au secteur des hypothèques, c'est que les demandes n'ont pas été aussi nombreuses que nous l'aurions souhaité.

Le deuxième poste en importance est celui des fonds séparés pour rentes de retraite qui atteignent une valeur totale de \$ 21,261,161.

Viennent ensuite les investissements en valeurs mobilières. Nous avons \$ 4,591,301 en obligations gouvernementales, fédérales et provinciales, \$ 9,344,016 en valeurs municipales et scolaires et \$ 11,108,298 en obligations d'industries et de services publics.

Nous avons de plus investi dans l'industrie \$ 6,429,807 sous forme d'actions, montrant ainsi notre volonté de participer, dans la mesure de nos moyens, au développement économique de notre milieu. Nos investissements dans ce secteur ont considérablement augmenté depuis quelques années, passant de 3% de l'actif en 1968 à 10% en 1972.

En ce qui a trait au secteur coopératif, nous avons participé à une émission de débentures de la Coopérative Fédérée de Québec en plus de consentir un prêt hypothécaire pour la construction d'un COOPRIX à Hull. Nous avons également souscrit financièrement au complexe de la Place Desjardins à Montréal et avons fait une souscription symbolique à la Société d'Investissements Desjardins, à ce stade de son organisation.

Nous nous sommes de plus associés activement au complexe alimentaire du Mouvement Desjardins, sous l'égide de Vachon Inc., et nous nous sommes grandement réjouis de l'acquisition par ce dernier du groupe Vaillancourt.

Enfin, nous sommes heureux de nous être associés à la Caisse populaire Laurier et de contribuer au succès de ce laboratoire du M.C.P.D.

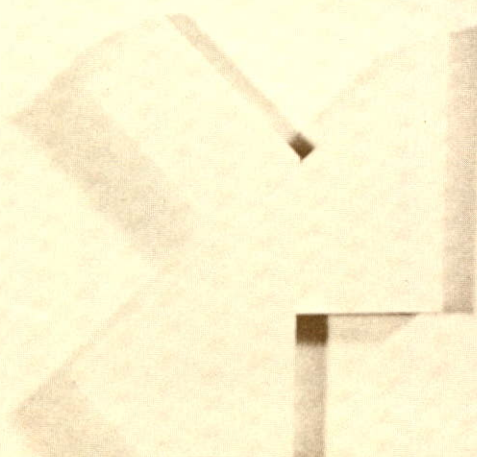
Globalement, nos investissements antérieurs ainsi que ceux de 1972 dans les divers secteurs coopératifs, se chiffrent maintenant à plusieurs millions de dollars.

### Passif

Le poste le plus important du passif est la réserve mathématique, garantie de base de toute entreprise d'assurance-vie. A la fin de 1972, elle se chiffrait à \$ 48,503,426, dont \$ 30,481,298 pour les assurances et rentes individuelles.

La réserve pour fluctuations de la valeur des placements est de \$ 2,450,000, montant qui est plus que suffisant pour rencontrer les exigences gouvernementales.

Enfin, le surplus non attribué a été porté à \$ 3,026,817, soit une augmentation de 10%. Ce surplus vient consolider la structure financière de l'entreprise et, avec la réserve mathématique, représente pour les assurés la garantie du respect de nos engagements envers eux.





## ASSURANCE EN VIGUEUR

Le portefeuille d'assurance-vie en vigueur nous permet d'évaluer la confiance que nous porte le public.

Etant toujours au premier rang des entreprises d'appartenance canadienne-française sous ce rapport, L'Assurance-Vie Desjardins a, fin 1972, un portefeuille global de \$ 3,766,993,720 accusant une augmentation de 11% sur l'année précédente.

Ce portefeuille se répartit ainsi:

—assurance-vie individuelle	\$ 478,068,123
—assurance-vie collective	\$ 678,187,344
—assurance-vie prêt, épargne et capital social	\$ 2,610,738,253

### Assurances individuelles

L'équipe des représentants de L'Assurance-Vie Desjardins a réalisé une performance sans pareille en 1972.

Malgré une forte concurrence, nos assureurs-vie ont fait souscrire \$ 74,318,595 de nouvelles affaires en assurances et rentes individuelles, représentant 6,692 contrats. De plus, ils ont nettement éclipsé la marque établie en 1971 pour le volume-primés annuel des nouveaux contrats qui a connu une augmentation de 57% pour se situer à un million et demi de dollars. Cette année encore, cette augmentation a été plus particulièrement importante au secteur des rentes viagères individuelles. Nos plus sincères félicitations à toute l'équipe des ventes pour ce travail magnifique.

Nous devons également souligner l'aide technique qu'ont apportée à nos représentants les deux services conjoints de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde

- le Service de la formation professionnelle, responsable du perfectionnement de notre équipe de vente et
- le Centre d'analyse et de planification, qui étudie les besoins d'assurance les plus complexes, et soumet ses recommandations à nos représentants, pour le compte de leurs assurés actuels ou éventuels.

Il nous fait plaisir de signaler les succès personnels remportés par 5 de nos représentants qui se sont qualifiés en 1972 au "Million Dollar Round Table" pour les affaires souscrites en 1971.

Ce sont Messieurs:

- Pierre Hamel, a. v. a.,
- Emile Couture,
- Yves Gagnon, a. v. a.,
- Laurent Painchaud, a. v. a., et
- Gérard Grégoire.

Nos contrats Accirance-enfants qui, en 1970 et 1971 avaient été passablement affectés par l'entrée en vigueur du régime universel d'assurance-maladie, ont connu une bonne augmentation. Le volume-primés à ce secteur s'est accru de 18% pour se situer à \$ 594,194.

### Assurances collectives

Cette catégorie de contrats qui elle aussi avait eu à subir les contrecoups de l'entrée en vigueur des régimes d'État, a connu une hausse importante.

Notre équipe a fait souscrire, au cours de 1972, \$ 206,871,521 de nouvelles affaires en assurance-vie collective, représentant 266 contrats.

Le montant global des primes se situe à \$ 8,223,868 pour une augmentation de 34%. Les primes perçues pour l'assurance-vie collective sont de \$ 3,628,898; celles de l'indemnité hebdomadaire et de l'invalidité à long terme, de \$ 2,427,065; celles de l'assurance-maladie, de \$ 1,949,977; et celles de la garantie de mort et mutilation accidentelle, de \$ 217,928.

Nos compatriotes des provinces de l'Ouest ont de plus continué à profiter de notre régime de sécurité familiale qui leur est offert par l'entremise des associations canadiennes-françaises du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie Britannique. C'est ainsi que nous couvrons un peu plus de 3,000 familles par ces contrats.



## **Assurances - prêt, épargne et capital social**

Au terme de ce 24<sup>e</sup> exercice financier, plus de 2 millions de membres de Caisses d'épargne et de crédit bénéficiaient des avantages de nos régimes d'assurance-prêt, épargne et capital social.

Les sommes assurées ainsi que les primes perçues au cours de l'année écoulée ont connu une augmentation proportionnelle aux épargnes des membres des Caisses ainsi qu'aux prêts que ces dernières leur avaient consentis. Le volume-primes sur l'ensemble de nos contrats avec les Caisses s'est accru de \$ 4,015,412, soit 26%.

En ce qui touche à l'assurance-prêt, nous avons modifié en cours d'année la garantie en cas d'invalidité prévoyant le remboursement des intérêts ou du solde du prêt lorsque le membre emprunteur devient totalement invalide.

Dans un premier temps, nous avons doublé la prime relative à cette garantie et avons fixé l'âge maximum à 60 ans au lieu de 70, âge auquel la garantie cesse de produire ses effets.

Ces changements ont été rendus nécessaires à cause de la nette insuffisance des primes par rapport aux prestations et à la difficulté toujours croissante de contrôler l'invalidité après l'âge de 60 ans.

Cependant, suite à la demande de quelques Caisses en ce sens, nous avons apporté une légère correction à ces modifications pour donner satisfaction à certains emprunteurs qui autrement auraient pu se croire lésés.

De plus, nous serons bientôt prêts à offrir aux Caisses une nouvelle garantie d'assurance-prêt invalidité qui couvrira les remises mensuelles des emprunteurs invalides. Cette nouvelle garantie fait suite à une demande de plus en plus forte des Caisses en ce sens.

## **Régimes supplémentaires de rentes**

Nous allons faire un rapide survol des opérations de ces fonds en 1972.

Le solde au 31 décembre 1972 est de \$ 30,335,898 ce qui représente une augmentation de \$ 6,752,557 sur celui de 1971, soit 29%.

Ces fonds se répartissent comme suit:

—Fonds investis dans les fonds généraux de l'entreprise  
\$ 9,074,737,

—Fonds d'obligations  
\$ 7,353,304,

—Fonds d'actions  
\$ 7,737,944,

—Fonds d'hypothèques  
\$ 3,077,164,

—Autres fonds particuliers  
\$ 3,092,749.

Les revenus de placements des fonds séparés s'établissent à \$ 1,874,146. Ce montant comprend les intérêts, les dividendes et la fluctuation de la valeur marchande des titres détenus.

Les fluctuations de la valeur marchande ont amené un gain additionnel dans le fonds d'actions de \$ 874,747, et une perte dans le fonds d'obligations de \$ 57,030.

Ces fonds fonctionnent sous forme d'unités, un peu comme des fonds mutuels.

La valeur unitaire du fonds d'obligations est passée durant l'année de \$13.40 à \$14.32, pour un rendement net de 6.9%.

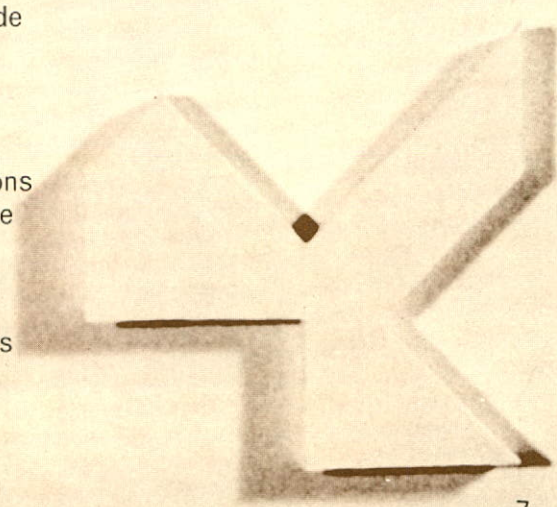
La valeur unitaire du fonds d'actions est passée de \$12.51 à \$14.66, pour un rendement net de 17.2%, tandis que la valeur unitaire du fonds d'hypothèques est passée de \$10 à \$10.73, pour un rendement net de 7.3%.

Ainsi, l'employeur ayant investi 30% des contributions dans chacun des fonds d'obligations et d'actions et 40% dans le fonds d'hypothèques aura un rendement net moyen de 10%.

Nous avons complété en 1972 l'opération visant à offrir et mettre en vigueur le nouveau régime supplémentaire de rentes pour les employés du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

Nous devons souligner ici le travail considérable effectué par notre Service des assurances aux Caisses qui n'a rien ménagé pour informer en temps voulu les Unions régionales, les Caisses populaires et les institutions intéressées, lors d'assemblées générales ou de réunions de conseils d'administration.

Le nouveau régime, qui a été très bien accepté par tous, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1973 dans plusieurs Unions régionales et Caisses populaires.





## LE PERSONNEL

Il nous semble juste d'exprimer à tout le personnel de L'Assurance-Vie Desjardins les sentiments d'appréciation qu'ont à son endroit les administrateurs et les dirigeants de l'entreprise. Le personnel constitue un actif que nous pouvons difficilement évaluer en chiffres. Sans un souci constant d'efficacité et de rendement, sans une recherche continue de compétence dans tous les domaines, L'Assurance-Vie Desjardins ne connaîtrait pas le dynamisme qui la caractérise depuis tout près d'un quart de siècle.

Ce personnel se préoccupe quotidiennement des intérêts de nos assurés, et nous ne doutons pas que leurs délégués à notre assemblée annuelle voudront s'associer au témoignage que nous voulons rendre aux membres de la régie interne, aux cadres et à tous les employés, qu'ils soient au siège social ou dans nos bureaux régionaux.

Nous voudrions également attirer votre attention sur la qualité, la compétence et le dynamisme de nos instructeurs-gérants et représentants tant de l'assurance individuelle que de l'assurance collective.

Nous avons là, appuyée par tout le personnel du siège social, une équipe qui se compare avantageusement, au point de vue production, efficacité et service, aux équipes les mieux organisées et les mieux cotées de l'industrie.

Les cours de perfectionnement ont été encore cette année des plus fréquentés, près de la moitié du personnel tant interne qu'externe en ayant suivis, et les résultats très encourageants.

Aux cours de "Life Office Management Association", 69.8% des examens ont été réussis, soit 37 sur 53, ce qui est supérieur aux résultats de 1971. Il est intéressant de noter que 55% des examens réussis l'ont été par des employés qui ont suivi les cours organisés par l'entreprise, les autres ayant étudié par eux-mêmes.

Cette année, deux membres de notre personnel se sont mérité le titre de "Fellow", ayant réussi les huit examens prescrits par LOMA. Ce sont MM. Yves Pellerin, chef de la division des prêts hypothécaires à la trésorerie, et Léopold Leclerc, chef de la division de l'analyse fonctionnelle à l'informatique. De plus, M. René Massicotte, directeur du Service des assurances aux Caisses, a reçu le titre de "Fellow" de la Société des actuaires.

Au secteur de la formation de nos représentants, quatre d'entre eux se sont mérité, à la suite d'un cours de trois ans, le titre d'assureur-vie agréé.

Ce sont: MM. André Caron  
Roland Croussette  
André Corbeil et  
Roland Lapointe.

D'autre part, 8 représentants ont été diplômés des cours L.U.A.T.C., dix autres en ayant réussi les examens de première année, et 16 nouveaux représentants ont suivi le cours initial dispensé par notre Service de la formation professionnelle. Enfin, deux de nos instructeurs-gérants, MM. Ernest Sarrazin et Richard Thibault, ont obtenu leur diplôme de l'École d'administration des agences de "Life Insurance Agency Management Association."

Au total, l'entreprise a contribué financièrement à ce que 170 employés suivent différents cours et participent à divers stages de L'Institut Coopératif Desjardins.

Soucieuse de la qualité des relations humaines à l'intérieur de l'entreprise, cette dernière a invité ses cadres à tous les niveaux à suivre les cours de perfectionnement en gestion des ressources humaines.

Cet intérêt pour le perfectionnement, nous le devons certes à nos employés, mais aussi à notre Service du personnel qui met tout en oeuvre pour promouvoir les cours en vue de la mise en valeur du potentiel de chaque employé.

Les principales nominations au cours de 1972:

M. Yvon Clément a été nommé au poste d'adjoint au directeur du Service de l'organisation.

M. Michel Labrègue a été nommé au poste d'adjoint au directeur du Service des assurances aux Caisses.

M. Jean-Claude Bourgault a été promu au poste de sous-actuaire à l'assurance collective et aux régimes supplémentaires de rentes, au Service de l'actuariat.

M. Jean-B. Picard a été nommé surintendant adjoint à l'administration de l'assurance collective, également au Service de l'actuariat.





Pour une deuxième année consécutive, une étude poussée a été menée par notre Service du personnel en vue de la révision de nos échelles de salaires. Cette nouvelle révision a été rendue nécessaire à cause de la montée constante des salaires sur le marché du travail et de l'augmentation du coût de la vie. Ces ajustements ont été fort bien accueillis par nos employés et donnent à l'entreprise une situation favorable dans l'éventail des traitements consentis par les principales sociétés et institutions faisant affaires au Québec.

Le système d'administration des salaires pour les cadres, élaboré antérieurement, a été expérimenté et mis en vigueur au cours de l'année. Ce système comprend l'évaluation des tâches, l'évaluation du rendement et du mérite ainsi que la mise sur pied d'une échelle de salaires qui est fonction des deux premiers critères.

Afin de permettre aux employés qui désirent assumer pleinement leur rôle de citoyen, de prendre part d'une façon active à la vie de la collectivité, l'entreprise a mis sur pied une politique en ce sens favorisant leur participation dans les domaines politique, judiciaire, social et professionnel.



De plus, une nouvelle politique a été mise à l'essai, après consultation auprès des employés, en ce qui concerne les horaires de travail. En effet, commençant le 1er janvier 1973, les employés du siège social bénéficieront pour une période de six mois d'un système d'horaires flexibles qui permettra à chacun, croyons-nous, de mieux adapter son horaire à sa charge de travail, et ce en vue d'une plus grande liberté pour l'employé et d'un rendement optimum pour l'entreprise.

Il nous faut également souligner la création en octobre dernier d'un nouveau journal d'entreprise qui s'intitule "L'Equipe". Ce nouvel outil d'information qui nous permettra d'avoir de meilleures lignes de communication avec tout notre personnel se veut le reflet de toutes les facettes de l'entreprise.

En ce qui a trait à notre personnel, il est à noter que la direction a attaché, tout au long de l'année, une grande importance à la participation active de ses employés à la vie de l'entreprise, surtout dans les domaines qui les affectaient directement. C'est ainsi qu'elle a tenu à consulter tous ses collaborateurs afin d'avoir leurs opinions et leurs suggestions sur les nouvelles politiques qu'elle entendait prendre, au sujet notamment du choix d'un nouveau régime de rentes, des horaires flexibles ainsi que de la mise sur pied et la publication du journal "L'Equipe".

Nous croyons que cette attitude est des plus saines et de nature à renforcer davantage l'esprit d'équipe et d'appartenance qui règne au sein de L'Assurance-Vie Desjardins.

## COORDINATION ET COOPÉRATION

La coordination entre La Sauvegarde et L'Assurance-Vie Desjardins s'est fructueusement poursuivie au cours de l'année écoulée, suscitant de meilleurs échanges ainsi que d'heureuses formes de collaboration au niveau de plusieurs services.

A ce sujet, nous voulons mentionner le départ de M. François Leclerc qui a assumé le poste de coordonnateur entre L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde depuis mars 1970. Malgré que ce soit une perte appréciable pour nos deux entreprises, nous nous réjouissons de sa récente nomination et lui souhaitons le meilleur des succès au poste de directeur général adjoint de L'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins.

Les études entreprises en début d'année pour le compte de nos deux institutions d'assurance-vie se sont poursuivies et sont en bonne voie de parachèvement.

L'on peut déjà prévoir que l'étude de marketing nous mettra nettement en avance en ce qui a trait à la connaissance du marché de l'assurance-vie au Québec.

Au plan de la coopération inter-institutionnelle, L'Assurance-Vie Desjardins est devenue, suite à une résolution adoptée lors de la dernière assemblée annuelle, membre de la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins.

Elle a en outre été heureuse de continuer à soutenir financièrement L'Institut Coopératif Desjardins et la Chaire de coopération de l'Université de Sherbrooke. Elle a de plus collaboré, par ses délégués, à plusieurs comités de travail du



Mouvement des Caisses populaires Desjardins. Elle est toujours membre du Conseil de la Coopération du Québec, du Conseil Canadien de la Coopération ainsi que du Comité des assurances de l'Alliance Coopérative Internationale.

Au secteur de la publicité, L'Assurance-Vie Desjardins a voulu s'associer, pour une 4e année consécutive, au programme de promotion du Mouvement à la télévision.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir au cours de 1972, une trentaine de groupes de visiteurs à notre siège social, ce qui représente près de 1,100 personnes. Il va sans dire que la majorité de ces visiteurs étaient des administrateurs, des membres et des employés de Caisses populaires.

Voilà esquissés les faits saillants de ce 24e rapport d'exercice de L'Assurance-Vie Desjardins.

Cette année se sera révélée, dans son ensemble, remarquable.

Ces succès sont dus d'abord à la confiance des dirigeants et des membres des Caisses populaires et des institutions du Mouvement Desjardins, à tous nos assurés, qui ont maintenu leur foi dans l'entreprise au cours de 1972, aux efforts continus et à la ténacité de tous nos collaborateurs, depuis les cadres et nos employés du siège social jusqu'à notre personnel externe disséminé aux quatre coins de la Province.

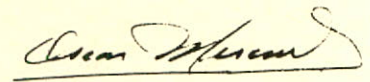
Cela augure bien pour le 25e exercice financier de L'Assurance-Vie Desjardins dont la constitution en corporation en vertu d'un bill privé de la législature du Québec était sanctionnée le 11 mars 1948.

Les institutions naissent d'un rêve,  
croissent de la foi de leurs promoteurs  
et vivent de l'âme des peuples.

Cela s'est révélé exact dans le cas des Caisses populaires.

Cela est tout autant vrai dans le cas de l'entreprise d'assurance-vie qu'elles fondaient en 1948 pour leurs membres: L'Assurance-Vie Desjardins.

Au Québec comme ailleurs:  
"Il n'est de richesses que d'hommes."

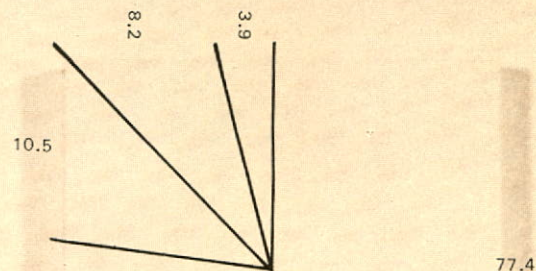


Oscar Mercure, c.a.  
Président et directeur général



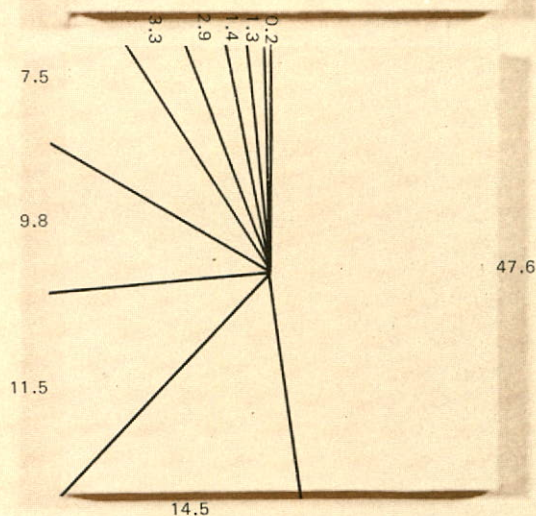
## REVENUS

Primes d'assurance et de rentes	77.4%
Contributions de rentes de retraite, fonds séparés	10.5%
Revenus nets de placements	8.2%
Revenus nets de placements, fonds séparés	3.9%
	100 %



## ATTRIBUTIONS

Prestations	47.6%
Fonds séparés pour rentes de retraite	14.5%
Augmentation de la réserve mathématique	11.5%
Frais généraux et intérêts sur montants en dépôt et autres	9.8%
Dividendes aux assurés	7.5%
Commissions aux représentants	3.3%
Transfert au fonds d'hypothèques	2.9%
Taxes et permis	1.4%
Fonds de réserve et surplus	1.3%
Impôt sur le revenu	0.2%
	100 %



## SOMMAIRE DES OPÉRATIONS

### Revenus

	1972	1971
Primes d'assurance et de rentes	\$ 36,925,197	\$ 31,244,246
Contributions de rentes de retraite, fonds séparés	5,035,270	3,036,514
Revenus nets de placements	3,901,263	3,408,681
Revenus nets de placements, fonds séparés	1,874,146	1,154,040
	\$ 47,735,876	\$ 38,843,481

### Attributions

Prestations	\$ 22,706,769	\$ 18,506,937
Dividendes aux assurés	3,587,115	2,838,521
Augmentation de la réserve mathématique	5,492,460	6,924,747
Fonds séparés pour rentes de retraite	6,909,416	4,190,554
Transfert au fonds d'hypothèques	1,380,622	---
Intérêts sur montants en dépôt et autres	178,744	75,886
Taxes et permis	688,478	556,572
Commissions aux représentants	1,584,865	1,223,968
Frais généraux	4,500,468	4,406,244
Impôt sur le revenu	108,413	---
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Montant porté à la réserve pour fluctuation de la valeur marchande des placements	285,000	40,000
Montant porté au surplus non attribué	279,255	45,781
	\$ 47,735,876	\$ 38,843,481



# L'Assurance-Vie Desjardins

## ACTIF

	1972	1971
Obligations		
Canada et provinces	\$ 4,591,301	\$ 3,898,746
Corporations municipales et scolaires	9,344,016	7,982,815
Industries, services publics et autres	11,108,298	8,105,480
Actions et parts sociales	6,429,807	5,435,996
Prêts hypothécaires	24,342,160	24,425,086
Terrains et bâtisses	2,208,512	2,169,931
Prêts sur polices	1,792,361	1,607,177
Dépôts en fiducie pour placements	1,400,000	500,000
Encaisse	946,913	226,118
Intérêts courus	736,888	634,568
Primes dues et échues (nettes)	4,924,231	3,688,755
Fonds séparés pour rentes de retraite	21,261,161	13,777,258
Divers	137,163	288,463
	\$ 89,222,811	\$ 72,740,393

Approuvé par le Conseil d'administration

Oscar Mercure, c.a.  
président et directeur général

Victor Falardeau  
président du Conseil d'administration



# Bilan au 31 décembre 1972

## PASSIF

	1972	1971
Réserve mathématique sur contrats en vigueur	\$ 48,503,426	\$ 43,010,966
Demandes de prestations en voie de règlement et provision pour demandes de prestations non rapportées	7,204,765	5,588,106
Montants en dépôt et intérêts	700,670	347,161
Taxes et impôts à payer	208,625	80,106
Exigibilités diverses	790,273	596,633
Provision pour dividendes aux assurés	3,691,614	3,042,141
Intérêts attribués au fonds de réserve	34,271	34,271
Fonds séparés pour rentes de retraite	21,261,161	13,777,258
Fonds de réserve souscrit et payé par les Caisses populaires Desjardins	571,189	571,189
Réserve de sécurité	780,000	780,000
Réserve pour fluctuation de la valeur des placements	2,450,000	2,165,000
Surplus non attribué	3,026,817	2,747,562
	<b>\$ 89,222,811</b>	<b>\$ 72,740,393</b>

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons examiné le bilan de L'Assurance-Vie Desjardins au 31 décembre 1972, ainsi que le sommaire des opérations de l'exercice annuel terminé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables ainsi que tels sondages des registres comptables et autres preuves à l'appui que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

La réserve pour fluctuations de la valeur des placements se chiffre à \$ 2,450,000, et dans notre opinion est suffisante pour couvrir la différence entre la valeur aux livres inscrite au bilan et la valeur statutaire.

La réserve mathématique sur contrats d'assurance en vigueur et la provision pour dividendes aux assurés nous ont été certifiées par l'actuaire de la Compagnie.

A notre avis, sujet à ce qui précède, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la compagnie au 31 décembre 1972 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice annuel terminé à cette date et ce, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres. Ces états sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus lesquels, au cours du présent exercice, ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

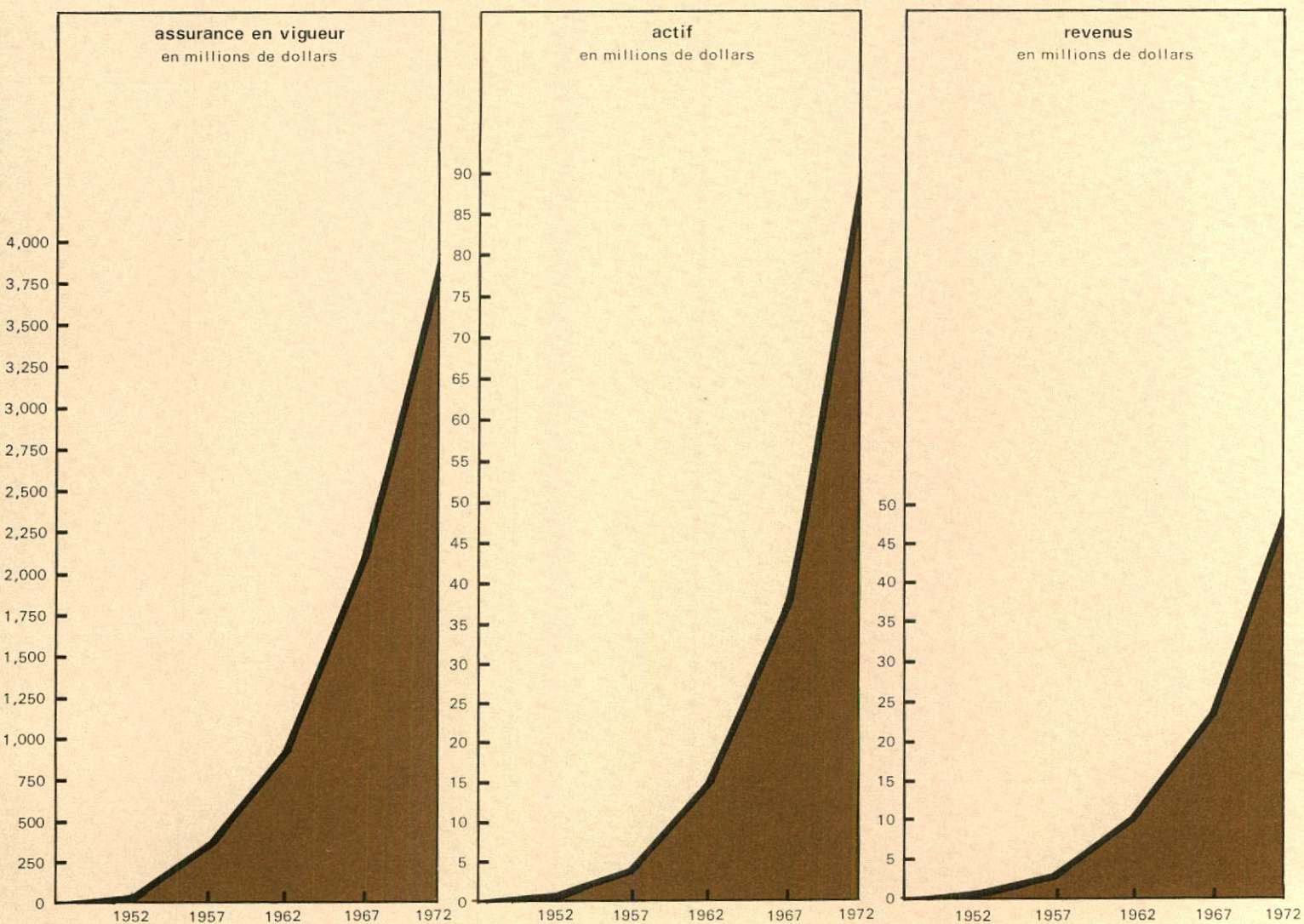
BOULANGER, FORTIER, RONDEAU & CIE,  
Comptables agréés.

Québec, ce 12 février 1973.



## POINTS SAILLANTS DU RAPPORT

	1972	1971	1966
Actif	\$ 89,222,811	\$ 72,740,393	\$ 30,280,543
Revenus	47,735,876	38,843,481	20,326,116
Prestations	22,706,769	18,506,937	11,158,956
Dividendes aux assurés	3,587,115	2,838,521	1,442,661
Assurance en vigueur	\$ 3,766,993,720	\$ 3,395,356,737	\$ 1,776,372,762





## SERVICES ET RÉGIMES OFFERTS

L'Assurance-Vie Desjardins offre aux Caisses d'épargne et de crédit:

- l'assurance-vie prêt et invalidité, l'assurance-vie épargne et capital social au bénéfice de leurs membres;
- l'assurance-vie collective pour les administrateurs;
- un régime complet d'assurance collective (vie, accident-maladie, salaire) et un régime supplémentaire de rentes au profit des employés.

Elle met également à la disposition du public, par l'entremise de ses représentants:

- les assurances-vie individuelles, familiales et collectives;
- les assurances-accident-maladie, complémentaires au régime d'Etat, pour les individus, les familles et les groupes d'employés;
- les revenus d'invalidité à court et à long terme pour les groupes d'employés;
- les rentes viagères pour les individus et les régimes supplémentaires de rentes pour les groupes;
- les fonds mutuels des Placements Collectifs Inc.

## CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION

Le Centre d'analyse et de planification est un service conjoint des deux institutions d'assurance-vie du Mouvement des Caisses populaires Desjardins:

L'Assurance-Vie Desjardins et La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie.

C'est un service dont le but est:

- d'aider les représentants à trouver les solutions les meilleures aux problèmes de sécurité financière de leurs assurés actuels et éventuels, soit par des consultations, soit par des entrevues ou par des études écrites;

- de contribuer à la formation des représentants en collaboration avec le Service de la formation professionnelle.

Le Centre d'analyse et de planification comprend un avocat et un comptable, assistés d'un personnel de soutien qualifié.

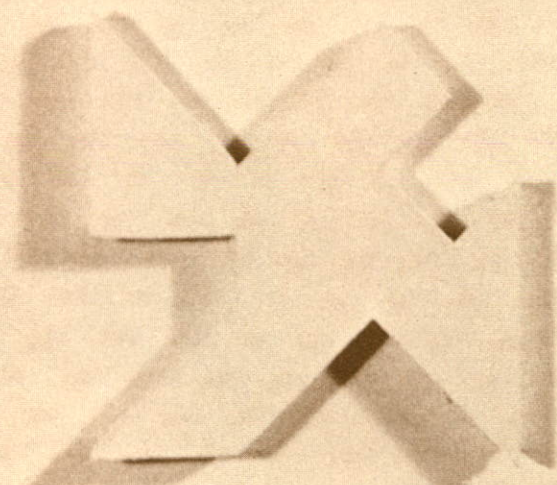
Guy Préfontaine, c.a.  
directeur

## LE SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Service de la formation professionnelle est un autre service conjoint de L'Assurance-Vie Desjardins et de La Sauvegarde, Compagnie d'assurance sur la vie.

Il a pour but de veiller à la formation de base des représentants ainsi qu'à leur perfectionnement aux niveaux intermédiaire et avancé.

Ghislain Roussel  
préposé à la formation professionnelle





## NOS INSTRUCTEURS - GÉRANTS

ADRIEN NADEAU, a.v.a.  
OCTAVE TREMBLAY, a.v.a.  
RAYMOND VERRET  
MICHEL BROUILLETTE  
ROSAIRE ROYER, a.v.a.  
RICHARD THIBAUT, a.v.a.  
JEAN-GUY DUQUETTE, a.v.a.  
ERNEST SARRAZIN, a.v.a.  
RAYMOND PHILION, a.v.a.  
ANDRÉ SABOURIN  
MARCEL VINCENT, a.v.a.  
CLAUDE FONTAINE, a.v.a.

## NOS BUREAUX RÉGIONAUX

- 1 \* Bas Saint-Laurent  
21 ouest, rue de l'Evêché  
Rimouski
- 2 \* Chicoutimi - Lac Saint-Jean  
245 est, rue Racine  
Chicoutimi
- 3 \* Desjardins  
271 est, rue Saint-Joseph  
Lauzon
- 4 \* La Mauricie  
1240, rue Royale  
Trois-Rivières
- 5 \* L'Estrie  
1152 ouest, rue King  
Sherbrooke
- 6 \* L'Outaouais  
53, rue Saint-Raymond  
Hull
- 7 \* Montréal-Chambly  
194, rue Charron  
Ville Lemoyne
- 8 \* Montréal-Jacques-Cartier  
5597, rue Laurendeau  
Montréal 205
- 9 \* Montréal-Laurier  
211 est, rue Jarry  
Montréal 351
- 10 Montréal-Laval  
1, Place Laval, bureau 350  
Chomedey (Laval)
- 11 Montréal-Maisonneuve  
6955, boulevard Lacordaire  
Montréal 451
- 12 \* Québec  
510 est, rue Saint-François  
Québec 2  
  
Bureau de renseignements  
6955, boulevard Lacordaire  
Montréal 451

\* Ces bureaux sont situés dans  
l'immeuble d'une Caisse populaire











**L'ASSURANCE-VIE  
DESJARDINS**

200, avenue des Commandeurs  
Lévis, (Québec), Canada

